

TRAVAUX

Fin des travaux boulevard de la Padouane

PAGE 5



LES TALENTS DES 15° ET 16°

Samir Bacha, l'expert-comptable de la Solidarité

PAGE 7



LE JOURNAL

n° 17 - mai/juin 2013

MARSEILLE 15-16

MAIRIE 8^e SECTEUR

DOSSIER

Les 15/16 accompagnent l'emploi et le développement économique

Pages 2-3



Travail avec les entreprises, aide à l'insertion professionnelle des jeunes dans les quartiers, recherche de financements pour les établissements professionnels des 15/16 : la mairie agit pour l'emploi dans nos quartiers.



Améliorer la distribution de l'aide alimentaire dans les 15/16

PAGE 4

RETOURSURIMAGES

Retour sur les événements des 15/16

PAGE 6

TRAVAUX

Tout sur les projets et travaux

PAGE 5

Agenda culture, sport, loisirs - Page 8

■ 1^{er} MAI : GRANDE FÊTE POPULAIRE DANS LE PARC FRANCOIS BILLOUX ■ ESTAQU'ARTS, LE FESTIVAL DES ARTS VISUELS, REPREND SES QUARTIERS DU 6 AU 11 JUIN ■ ET TOUJOURS, SPECTACLES, FESTIVALS, CINÉMA CIRQUE... RETROUVEZ TOUTES LES MANIFESTATIONS DE MARSEILLE-PROVENCE 2013 DANS NOS QUARTIERS !

ÉDITO



Agir pour l'emploi dans nos quartiers

Comme je m'y étais engagée, je reste très vigilante quant à la sécurité dans nos arrondissements. Je suis intervenue auprès du ministre de l'Intérieur pour demander que les effectifs de police supplémentaires que nous avons obtenus soient maintenus. Au-delà de cette question fondamentale, je suis persuadée que le développement de nos quartiers passe par le développement économique qui induira de nouveaux emplois. Nous avons des talents et des atouts qui ne demandent qu'à s'exprimer. Il faut les encourager ! J'ai donc engagé la mairie de secteur dans cette bataille en travaillant avec les entrepreneurs des 15/16, notamment ceux qui sont en zone franche. De plus, nous avons signé une charte sur la taxe d'apprentissage pour inciter les entreprises locales à verser directement cette taxe aux établissements d'enseignement professionnels des 15/16. Ces derniers ont besoin de fonds pour former les jeunes de nos quartiers et pour adapter les savoir-faire qu'ils transmettent, aux attentes du monde économique. Enfin, parce qu'en cette période de crise nous ne devons laisser personne au bord du chemin, la signature du protocole d'accord avec la Banque alimentaire va permettre d'optimiser la diffusion de l'aide alimentaire dans les 15/16 et de renforcer la sécurité alimentaire des produits que nous distribuons.

Samia Ghali
Sénatrice-maire
des 15^e et 16^e arrondissements

Au nouveau Printemps des métiers, les jeunes peuvent s'informer sur les formations professionnelles proposées dans nos arrondissements : mode, restauration, audiovisuel, mécanique auto-bateau, électricité, maçonnerie, etc. L'édition 2013 du salon s'est tenue les 15 et 16 mars 2013 au centre commercial Grand Littoral.



Les 15/16 accompagnent l'emploi et le développement économique

CONTEXTE

Travail avec les entreprises, aide à l'insertion professionnelle des jeunes dans les quartiers, recherche de financements pour les établissements professionnels des 15/16 : la mairie agit pour l'emploi dans nos quartiers.

La mairie des 15/16 s'engage concrètement pour dynamiser l'emploi dans nos quartiers, et ce sur plusieurs plans. Auprès des entreprises, tout d'abord, puisque « *l'un des premiers dossiers que madame la maire a défendu au Sénat, c'est la possibilité pour les entreprises installées en zone franche de conserver leurs avantages fiscaux* », avance Josette Furace, adjointe au développement économique, à l'emploi et au commerce de proximité.

Aider les jeunes des quartiers à trouver un premier emploi

Ensuite, la mairie s'adresse directement aux jeunes sans emploi en travaillant avec l'Association pour l'emploi dans les quartiers (APEQ). Celle-ci s'évertue à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers en proposant des accompagnements et en organisant réguli-

èrement des petits-déjeuners lors desquels les personnes à la recherche d'un emploi et les entreprises partenaires – SNCF, France Telecom ou BNP Paribas – peuvent se rencontrer. « *C'est un premier pied à l'étrier, mais il arrive aussi que cela débouche sur des embauches* », affirme Philippe Langevin, le président de l'APEQ. Enfin, la mairie a

concrétisé le lien entre pourvoyeurs d'emplois et jeunes en signant, le 11 janvier dernier, une charte sur la taxe d'apprentissage avec l'association Cap au nord entreprendre.

Verser la taxe d'apprentissage localement

Il s'agit de sensibiliser et inciter les entreprises installées en zone franche



Pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes, la mairie des 15/16 travaille avec l'Association pour l'emploi dans les quartiers. Josette Furace, adjointe à la mairie des 15/16, échange avec un enseignant du lycée de l'Estaque.

La charte sur la taxe d'apprentissage : ce qu'ils en attendent.



François Ranise,
président de
l'association Cap au
nord entreprendre.
« Je n'espère pas de répercussion directe sur l'emploi suite à la signature de la charte sur la taxe d'apprentissage. Par contre, cela aura des conséquences sur l'employabilité. Ainsi, les centres de formations seront capables de proposer des personnes employables,

dont le diplôme est adapté à la demande des entreprises locales. Si la conjoncture économique s'améliore, nous aurons les moyens humains de faire face à toutes les demandes des entreprises. »



Philippe Langevin,
président de
l'Association pour
l'emploi dans les
quartiers

Philippe Langevin était présent le 15 mars dernier lors de l'inauguration du Printemps des métiers au centre commercial Grand littoral, un événement qui a pour objectif de « permettre aux jeunes, collégiens et lycéens, une première

rencontre avec des métiers dans l'objectif d'une meilleure orientation ». Pour le président de l'Association pour l'emploi dans les quartiers (APEQ), cette démarche va de pair avec la charte sur la taxe d'apprentissage : « Il s'agit de reconstruire l'économie par le bas, par le territoire. »



loi que

La transformation des 15/16 passera par le développement économique et la création d'emplois. La mairie des 15/16, qui n'exerce pas cette compétence, pèse de tout son poids pour impulser et soutenir des initiatives qui permettent d'agir dans le bon sens.

à reverser leur taxe d'apprentissage aux lycées professionnels, collèges et centres de formation situés dans nos arrondissements. En effet, ce n'est pas toujours le cas puisque cette manne peut être versée à un organisme collecteur. Ces fonds sont de première importance car ils permettent de financer matériel pédagogique et activités péri-éducatives pour nos jeunes, et ainsi de leur assurer une meilleure formation pour qu'ils aient toutes les chances de décrocher un emploi une fois leur cursus terminé.



La mairie des 15/16 a signé une charte de partenariat avec Cap au nord entreprendre pour encourager les entreprises du secteur à verser leur taxe professionnelle localement.



L'offre en formation professionnelle est particulièrement riche dans les 15^e et 16^e arrondissements.

LES ÉTABLISSEMENTS PROFESSIONNELS ET TECHNOLOGIQUES DES 15/16

■ Au lycée de La Viste, on peut passer un bac Commerce ou Soins et services de la personne, ou encore un CAP Agent polyvalent de restauration. Celui de la Calade enseigne Gestion et administration, ainsi que les Métiers de la mode, les Techniques de l'habillement et les Relations clients et usagers. Quant au lycée professionnel de la Cabucelle, il propose les Métiers de l'enseignement et de la signalétique, ainsi que les Métiers du bois. Mais pour qui veut appréhender Transport, Logistique et Mécanique, c'est au lycée professionnel de Saint-André. Celui-ci est lié au lycée de Saint-Henri où les élèves sont formés à l'Électricité, l'Électronique ou au Bâtiment. Pour finir, le lycée de l'Estaque forme des Agents de sécurité, des spécialistes de la Réparation des embarcations de plaisance, de l'Électrotechnique et de l'énergie, des Sciences et techniques de l'industrie, ainsi que de la Maintenance nautique.



Philippe Amet, directeur des lycées de Saint-André et Saint-Henri.

« La taxe d'apprentissage est importante puisqu'elle finance notre matériel pédagogique. Elle permet aussi de limiter les frais de scolarité, ce qui est un avantage certain pour les jeunes de nos arrondissements en formation. »



Geffroy de Peretti, Chef d'entreprise.

Pour Geffroy de Peretti, cofondateur de la société Etic Groupe, « l'initiative sur la taxe d'apprentissage va dans le bon sens, mais nous devons nous battre pour la récupération de tous les autres impôts. Halte à la captation des moyens par les grandes entreprises parisiennes au détriment de notre économie régionale ! »



Manon, élève au lycée de la Calade.

Manon suit la formation conduisant au Diplôme de technicien des métiers du spectacle au lycée de La Calade. Si, comme nombre d'élèves, elle ne connaît pas l'existence de la taxe d'apprentissage, elle constate que « tous les matériaux et outils nécessaires à sa formation sont fournis par son établissement. »



Un travail gigantesque

La Banque alimentaire, bien connue de chacun d'entre nous par ses opérations de collectes de produits alimentaires dans les supermarchés, mène un travail très important dans les 15/16. Par son action, 2 000 personnes bénéficient d'une aide distribuée par 20 associations.

Améliorer la distribution de l'aide alimentaire dans les 15/16

Le 22 février 2013, un accord a été signé entre la mairie des 15/16 et la Banque alimentaire. Objectif : répondre à de nouvelles exigences en matière de distribution et de sécurité alimentaires.

En 2009, il était reproché à la Banque alimentaire des Bouches-du-Rhône de ne pas être suffisamment présente dans les quartiers Nord. Depuis, cette association qui fournit 7 millions de repas dans le département – dont 80 % à Marseille, par l'intermédiaire de 196 associations, a significativement augmenté son activité dans notre secteur. Le 22 février dernier, une étape supplémentaire a été franchie avec la signature d'un protocole d'accord entre la Banque alimentaire et la mairie des 15/16. Leur objectif est de « conjuguer leurs efforts pour rendre plus efficiente l'aide alimentaire qui doit respecter les principes de recours au bénévolat et au don, et de quasi-gratuité pour les bénéficiaires ».

Rationaliser la distribution

Il s'agit de rationaliser la distribution pour répondre aux exigences nouvelles en matière de traçabilité des produits, d'hygiène et de sécurité alimentaires. Par ailleurs, ce partenariat permet un meilleur suivi administratif des associations qui distribuent les

denrées. Les structures caritatives des 15/16 qui œuvrent dans ce domaine, sont aussi mieux accompagnées par les signataires du protocole. La mairie apporte son expertise et sa connaissance des arrondissements afin d'orienter au mieux les bénévoles.

Un meilleur suivi des associations

Par sa pratique du terrain et sa connaissance du tissu associatif, elle

est en capacité de mieux appréhender les besoins d'une partie de la population dont la précarité, malheureusement, s'accroît. « Nous avons besoin d'un intermédiaire républicain et laïque sur place, explique Jacques Ansquer, le président de la Banque alimentaire des Bouches-du-Rhône, car nous ne souhaitons pas que la nourriture devienne un enjeu autre que celui d'aider les plus démunis. »



Le 22 février 2013, la mairie des 15/16 a signé un protocole d'accord avec la Banque alimentaire pour assurer une meilleure diffusion de l'aide alimentaire au plus près des besoins des habitants.

■ Une première en France

Ce protocole entre la mairie des 15/16 et la Banque alimentaire est une première en France. Mais la montée de la précarité – qui demande une approche coordonnée des différents acteurs pour répondre aux vrais besoins – et l'évolution de la réglementation en matière de sécurité et d'hygiène alimentaires – qui nécessite que soient suivies les associations – ne sont pas spécifiques aux 15/16. Ce type de convention devrait donc rapidement voir le jour ailleurs.

Répondre aux besoins croissants des habitants

ENTRETIEN AVEC JACQUES ANSQUER, PRÉSIDENT DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DES BOUCHES-DU-RHÔNE ET FATIMA BEN REZKALLAH, ADJOINTE À LA MAIRIE DES 15/16.

Comment va se traduire la signature de ce protocole ?

Nous mettons en place un comité de pilotage qui se réunira au moins une fois par an, et où les deux signataires du protocole seront représentés. La Banque alimentaire a dorénavant un correspondant à la mairie. Nous allons créer des outils de concertation pour identifier les besoins et mailler le

territoire notamment grâce à la connaissance des associations.

Qu'est-ce qui va changer pour les bénéficiaires ?

Nous allons déterminer leurs besoins au plus près de la réalité du terrain, et garantir la traçabilité sanitaire ainsi que l'équilibre alimentaire des repas servis. Jusqu'ici, certaines personnes ne

savaient pas où se rendre, d'autres n'osaient pas. C'est pour pallier ces manques qu'a été signé ce protocole.

Qu'est-ce qui va changer pour les associations ?

Nous allons mettre en place une traçabilité administrative des associations, et les intégrer dans un comité de pilotage permettant d'aborder plus facilement les

problèmes rencontrés. De plus, nous allons travailler sur la répartition géographique des associations dans le quartier. Par ailleurs, le protocole prévoit un volet formation permettant aux bénévoles quels qu'ils soient de se former sur l'hygiène et la sécurité alimentaires, la gestion d'un budget familial alimentaire ou encore sur les accidents domestiques...



Fatima Ben rezkallah et Jacques Ansquer.

Les travaux sont terminés boulevard de la Padouane

CONTEXTE

Boulevard de la Padouane, les travaux ont été finalisés mi-mars. Réalisés par MPM à l'initiative de la mairie des 15/16, ils vont permettre de renforcer la sécurité routière des habitants du quartier.



Boulevard de la Padouane (15^e arrondissement), entre le chemin de Saint-Antoine à Saint-Joseph et l'avenue des Aygaldes, les travaux ont pris fin mi-mars. Ces derniers ont permis de mieux sécuriser le boulevard qui voit passer chaque jour environ 6 000 véhicules dans les deux sens sur 500 mètres et de mettre aux normes d'accessibilité les arrêts du bus n°30 en créant des quais surélevés. Initiés et validés par la mairie des 15/16, ces travaux ont été réalisés par la communauté urbaine Marseille-Provence-Métropole. Pour inciter les voitures à rouler plus lentement, trois scénarios avaient été étudiés par la direction de la Voirie/Circulation. La version,

Le boulevard de la Padouane était dangereux pour les habitants car les voitures roulaient trop vite. La sécurisation a permis également de créer une piste cyclable et de rendre accessibles les arrêts de bus.

retenue en accord avec les habitants par l'intermédiaire du CIQ des Aygaldes, et réalisée, a réduit la largeur des chaussées, créé des stationnements longitudinaux ainsi qu'en épi et mis aux normes les passages piétons. Autre aménagement important en matière de déplacement : une piste cyclable à double sens a été réalisée. A terme, elle se poursuivra sur le chemin de Saint-Antoine à Saint-Joseph. Le bitume de la chaussée a été abimé par ces travaux : une requalification de l'ensemble de la voirie sera réalisée début 2014.

ET AUSSI...



DU COMPOST DANS VOTRE JARDIN!

La mairie des 15/16 s'associe à la communauté urbaine Marseille-Provence-Métropole (MPM) pour vous proposer de vous mettre au compostage. Si vous disposez d'un jardin, MPM vous propose d'acquiescer un composteur pour la somme de 10€. En utilisant ce dernier, vous pourrez réduire vos déchets organiques de 40 kg/personne/an et récupérer en quelques mois du compost (terreau universel) qui fera merveille pour vos plantations. Pour obtenir le bon de retrait et connaître toutes les modalités de l'offre, contactez la mairie de secteur au 04 91 14 60 40 ou connectez-vous sur le site www.trionsnos-dechets-mprm.com

Travaux avant & après



Réfection du boulevard d'Annam
- Saint-Henri (16^e)



Réfection de l'impasse Puget Mitre
- Hauts de l'Estaque (16^e)



Réfection du boulevard du 7^e tirailleur Algérien
- La Mure (15^e)



Réfection de la rue du Vallon
- Palanque (15^e)

Travaux réalisés par la communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur demande de la mairie des 15/16.



L'ÉLARGISSEMENT DE LA RUE DE LA CARRIÈRE

Pour faciliter la circulation des riverains dans ce quartier en pleine extension, la mairie des 15/16 a obtenu l'élargissement de la rue de la Carrière, entre l'impasse Dallon et le chemin du Vallon des Pins. Ces travaux ont été totalement achevés fin mars 2013.



PLACE SUSINI, LES TRAVAUX SE POURSUIVENT

Les travaux de réhabilitation de la place Susini sont réalisés à 50 %. Début 2014, c'est une toute nouvelle place villageoise que nous pourrons vous présenter.



Une navette maritime pour relier l'Estaque au Vieux Port

Le nouveau service de liaison par bateau de l'Estaque au Vieux Port a été présenté aux habitants en réunion publique le 22 février dernier. Mise en place par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, cette navette maritime est expérimentée pendant un an. Elle fait partie du développement des transports dans les 15/16 : BHNS, métro, gare de bus, parking relais, tramway.

Gros succès pour le chœur lyrique des enfants de l'Estaque à l'Opéra...

Jeudi 4 avril, l'Opéra de Marseille a fait salle comble pour la représentation du chœur lyrique des enfants de l'Estaque. Mozart, Puccini, Bellini, Bizet, Verdi ont été enchaînés avec brio pour le grand plaisir des spectateurs venus nombreux, notamment du quartier de l'Estaque, pour soutenir leur harmonie. Et pour faire en sorte d'ouvrir ce spectacle au plus grand nombre, la mairie des 15/16 avait affrété deux bus pour emmener les habitants de l'Estaque jusqu'à l'Opéra ! Une occasion de découvrir, ou de redécouvrir, l'opéra... Retrouvez notre reportage sur www.mairie15-16.fr



Les 15/16 en scène à Grand Littoral

Le 27 mars, à Grand Littoral, la mairie des 15/16 a présenté son programme culturel 2013 à travers des extraits de spectacles, des animations (jeux pour enfants, échassiers, marionnettiste, pianiste, violoniste), stands d'informations sur l'accès à la culture pour tous. Un moment de convivialité partagé avec les habitants à l'occasion de la sortie de l'édition « les 15/16 en scène », un dépliant-affiche disponible dans tous les points culturels de Marseille et sur www.mairie15/16.fr



La commission patrimoine reconnue par le Conseil de l'Europe

Samia Ghali, sénatrice-maire des 15/16, et Pascale Reynier, adjointe à la culture et présidente de la Commission Patrimoine des 15/16, ont été invitées à Venise le 2 mars 2013 par le Conseil de l'Europe, pour la signature de la Convention de Faro, relative à la protection et à la gestion du patrimoine, par l'Etat italien. A cette occasion, nos deux élues ont pu intervenir pour partager leur expérience en matière de création de la Commission Patrimoine des 15/16 avec les autres villes européennes.



Rencontre avec le monde sportif

Rachid Tighilt, adjoint à la mairie des 15/16, en charge du Sport, de la jeunesse et de la vie associative, a organisé une rencontre avec le monde sportif des 15/16, le 22 mars 2013 au Centre culturel Mirabeau. L'occasion d'échanger avec les clubs sportifs des 15/16 sur les problématiques du secteur et de présenter la pétition « SOS piscines Marseille », qui dénonce le manque de piscines ouvertes à Marseille. Vous pouvez signer la pétition en ligne : http://www.petitions24.net/sos_piscines_marseille



Les élèves de Saint-Henri, champions de foot !

L'équipe de football du lycée professionnel de Saint-Henri a remporté, à Ajaccio, le championnat inter-académique de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Cette victoire couronne une année de succès pour les élèves de CAP et de Bac professionnel des trois spécialités du lycée (Bâtiment, Électrotechnique, Électronique) tant sur le plan sportif que sur celui du comportement exemplaire sur le terrain comme à l'extérieur. Rendez-vous dans le prochain numéro du journal pour connaître leur classement au championnat de France de l'UNSS !



Madame Trapani et les 7 habilleuses du lycée de la Calade

COMMENT WANG-FÔ FUT SAUVÉ BIENTÔT SUR SCÈNE

Des élèves du lycée de La Calade, dont ceux de DTMS, adaptent avec l'aide de M. Ayala, leur professeur de français, une nouvelle de Marguerite Yourcenar : *Comment Wang-Fô fut sauvé*. Scénario, adaptation chorégraphique, costumes : les élèves ont participé à toutes les étapes. Le spectacle sera joué le 10 juin prochain au Théâtre Toursky.

Elles sont sept, venues de toute la France pour décrocher un Diplôme de technicien des métiers du spectacle (DTMS) au lycée professionnel de La Calade. Ici, elles apprennent à maîtriser les arcanes du costume, de l'Antiquité à l'époque actuelle. « *Nous formons des habilleuses*, explique Madame Trapani, responsable de la formation. *Leur programme est dense. En deux ans, nos élèves doivent connaître un très large éventail de costumes, savoir les entretenir, les mettre aux mesures et habiller les comédiens.* »

Elles ont travaillé sur la période « *Chine impériale* » pour le spectacle qu'elles préparent avec leur professeur de français M. Ayala. Elles ont participé au découpage de la pièce, à l'adaptation du scénario et à la création chorégraphique. Mais surtout, elles ont confectionné l'ensemble des costumes. « *Cela fait partie de leur progression pédagogique* », avance Madame Trapani. Elles font aussi leurs premières armes lors de leurs seize semaines de stage. Éclectiques, ces derniers peuvent se dérouler tant à l'Opéra de Marseille qu'au Crazy Horse, à Paris.



Images et paroles engagées de Jean-François Debieenne

APPEL À PROJETS

Les 3^e Rencontres régionales des vidéos urbaines auront lieu les 10, 11 et 12 octobre dans le quartier de Saint-André. Le thème de ces rencontres sera : Mémoires des villes, mémoires des villages, mémoires de ports, et un appel à projets de films et vidéos est lancé.

Contact :

videourbaines2013@free.fr.

Tout le programme est dans son intitulé, puisque cette association se nomme Images et paroles engagées. Elle est née en 2001, créée en partie par d'anciens journalistes de Radio Galère. « *À l'origine, nous avons lancé cette aventure locale afin de réaliser des documentaires et des reportages pour fonder, à terme, une télé locale associative* », explique Jean-François Debieenne, le directeur de la structure. Si ce projet a échoué, l'association a bel et bien perduré. Aujourd'hui, elle propose « *des ateliers gratuits pour que les habitants des quar-*

tiers puissent réaliser leurs propres documentaires, des projections mensuelles et un centre de ressources proposant plus de 350 films sociaux », détaille Jean-François Debieenne. De plus, elle organise tous les trois ans, et ce depuis 2007, des Rencontres régionales des vidéos urbaines. Mais quelle que soit son action, le souci reste le même : offrir des outils d'appréhension du monde dans un cadre collectif. Adresse du centre de ressources : 11, boulevard Jean-Labro, Marseille 16^e.



UN PARCOURS 15^e-16^e

Samir a suivi sa scolarité dans les 15/16 : école primaire, collège du Vallon-des-Pins puis lycée Saint-Exupéry. Par la suite, il a été admis au lycée Marie-Curie où il obtient le diplôme de Comptabilité et Gestion qui lui permettra d'intégrer l'université d'Aix-Marseille II et de devenir expert-comptable.

Un jardin écologique partagé initié par Maria Thieule

« *C'était un espace vert où l'on promenait les chiens, puis ce fut un dépôt* », explique Maria Thieule. Dorénavant, le parc de la rue d'Hanoi abrite un jardin collectif composé de trente parcelles et d'un emplacement réservé aux établissements scolaires du quartier. Ce projet a été initié voilà deux ans par le centre social de la Viste dont Maria est présidente. Les bénéficiaires des parcelles, lesquelles sont attribuées gratuitement, ont une seule obligation : pratiquer le jardinage biologique. « *L'objectif est de réunir tous les habitants du quartier, précise Maria Thieule. Ici, on peut faire connaissance dans une ambiance conviviale...* ». Et maraichère !



QUI CULTIVE ?

Les parcelles sont attribuées en priorité aux habitants du quartier qui ont participé aux réunions de préparation. Actuellement, seules quatre sont encore disponibles.

Les emplacements seront redistribués tous les deux ans.

Renseignements : 04 91 60 57 27

Samir Bacha, l'expert-comptable qui venait de la Solidarité

Samir Bacha est né et a grandi à La Solidarité, une cité « *qui peut faire peur mais, quand on la connaît réellement, il n'y a pas de problème* ». En effet, il ne semble pas en avoir rencontré beaucoup puisque Samir Bacha a réalisé un parcours scolaire sans faute. A 26 ans, il est devenu expert-comptable mémorialiste en cabinet et développe actuellement sa

clientèle - commerçants, artisans et professions libérales. La majeure partie de sa scolarité, il l'a menée dans les 15/16, avec un passage par l'université d'Aix-Marseille, sans avoir eu besoin d'aide ni de soutien - ni de réseau, ses parents n'étant pas experts-comptables eux-mêmes. Il affirme même que « *le fait de venir de La Solidarité*

n'a jamais été un obstacle dans mon parcours ». Ses études terminées, diplôme en poche, Samir a décidé d'installer son cabinet dans son quartier d'origine : « *Je suis revenu dans les 15/16 pour deux raisons : je veux rester à proximité de ma famille qui habite toujours à La Solidarité, et puis c'est un secteur que je connais bien, où j'ai tous mes repères.* »



MAI

→ 1^{er} mai de 12h à 18h

Grande fête populaire en famille et entre amis

- Parc François Billoux (15^e).
- Renseignements : 04 91 14 61 24**
- www.mairie15-16.fr**

→ 11 mai à partir de 10h

« All styles events 4 ».
Rencontre de danse Hip-Hop

- Théâtre de la sucrière - Parc François Billoux (15^e).
- Renseignements : 06 24 50 75 52**

→ 18 & 19 mai de 12h à 18h

Dream city,
parcours artistiques « voyage à l'estaque de Tunis à Marseille »

- **Renseignements : 04 96 15 76 30**
- www.follehistoire.fr**

→ 25 mai à 20h30

« Tamazgha » 2^e soirée

- **Tarif 15 €.**
- Théâtre de la Sucrière - Parc François Billoux (15^e).
- Renseignements : 04 91 03 08 86**
- www.festivaltamazgha.org**

→ Du 28 mai au 4 juin

La quinzaine des réalisateurs

- Cinéma de l'Alhambra, 2 rue du Cinéma (16^e)
- Renseignements : 04 91 46 02 83**
- www.alhambracine.com**

→ 31 mai & 1^{er} juin à 19h

Massilia flamenco

- Théâtre de la sucrière - Parc François Billoux (15^e).
- Renseignements : 04 91 14 61 24**

→ Bon plan mai à septembre

« Yes we camp! »,
un village écologique et éphémère

- **www.yeswecamp.org**

→ Les 15/16 hors les murs du 28 mai au 2 juin

Festival Les rencontres internationales des cinémas arabes

Le Journal **Marseille 15/16** est le journal municipal de la mairie du 8^e secteur. **Pour tout renseignement :** Mairie du 8^e secteur - 246, rue de Lyon - Parc François Billoux - 13015 Marseille - Tél. : 04 91 14 60 40 - **Courriel :** mairie-info15-16@mairie-marseille.fr. **Directrice de la publication :** Samia Ghali. **Conception, réalisation :** Opérationnelle. **Rédaction :** Opérationnelle, François Legars, mairie des 15/16. **Photos :** Yohanne Lamoulère, mairie des 15/16, MP2013, Marseille Provence Métropole. **Impression :** Imprimerie Bremond.

- Nouveau ! Aflam et la mairie des 15/16 mettent en place un dispositif permettant d'accéder aux séances de cinéma, débats, rencontres pour 1 € pour les publics des associations ou des centres sociaux du secteur. Lieux de projection : Villa Méditerranée, cinéma les Variétés, Maison de la Région, CRDP.
- Renseignements : 04 91 47 73 94**
- 04 91 14 61 24 / www.aflam.fr**



→ Le Temps des Sirènes

- Exposition sur l'histoire et le patrimoine des tuileries de l'Estaque, Saint-Henri et Saint-André, créée par les élèves de l'École Estaque Gare et co-produite par MP2013. **Entrée libre.**
- Atelier du Large au J1.
- Renseignements : 06 08 81 68 83**

JUIN

→ 1^{er} juin

Pianistes en herbe

- Concours-concert de pianistes amateurs âgés de 5 à 18 ans. Inscription gratuite avant le 17 mai 2013 à la Maison Municipale des Associations, 90 Plage de l'Estaque (16^e).
- Renseignements : 04 91 09 29 93**
- 04 91 14 61 24 / www.mairie15-16.fr**

→ Du 6 au 11 juin

Estaqu'arts.

- Festival autour des arts visuels. **Entrée libre.**
- Renseignements : 04 91 14 61 24**
- www.mairie15-16.fr**

→ 8 juin à 20h30

« Tamazgha » 3^e soirée

- Centre culturel Mirabeau 5, impasse Albarel Malavasi (15^e). **Entrée libre.**
- Renseignements : 04 91 03 08 86**
- www.festivaltamazgha.org**

→ 9 juin à 15h30

Concert secteur 8

- Parc François Billoux, 246 rue de Lyon (15^e).
- Renseignements : 04 91 14 61 20**
- www.mairie15-16.fr**

→ Hors les murs 10 juin à 19h30

« Comment wang-fô fut sauvé »

- Adaptation de la nouvelle de Marguerite Yourcenar par les élèves du lycée des métiers de la Calade.
- Théâtre Toursky, 16, promenade Léo Ferré (3^e)
- Renseignements : 04 91 02 58 35**

→ 14 juin à 20h30

« Tamazgha » 4^e soirée

- Centre culturel Mirabeau 5, impasse Albarel

Malavasi (15^e). **Entrée libre.**

Renseignements : 04 91 03 08 86

www.festivaltamazgha.org

→ 15 juin

Sardinade

- Terrain de boules, plage de l'Estaque.
- Renseignements : 06 28 05 46 93**

Festival du livre,
Dernière escale à l'Estaque

Renseignements : 09 54 20 15 85

www.couleurscactus.blog4ever.com

Le rendez-vous du kiosque

- 18h à minuit : concert de musiques actuelles sur barge, animations. **Entrée libre.**
- Renseignements : 06 84 52 99 15**
- www.rendezvousdukiosque.fr**

→ 18 juin

Les rencontres chantées

- Parc François Billoux (15^e)
- Renseignements : 04 91 14 61 24**
- www.mairie15-16.fr**

→ Les 15/16 Hors les murs du 19 juin au 12 juillet

« Charte culture »

et le Festival de Marseille

- Le Festival de Marseille et la mairie des 15/16 mettent en place la Charte culture. Ce dispositif propose des places de spectacle à 1 € pour les publics des associations ou centres sociaux du secteur 04 91 99 02 50.
- Renseignements : 06 28 05 46 93**

→ Du 26 au 30 juin

Rétrospective Robert Guédiguian

- Alhambra cinémarseille.
- 04 91 46 02 83 / www.alhambracine.com**

→ 28 juin

Marius et Jeanette

- Espace Mistral Estaque (16^e) en plein-air.
- Entrée gratuite. Alhambra : 04 91 46 02 83**
- www.alhambracine.com**

→ 29 juin à 20h

« Tamazgha » 5^e soirée,

- Théâtre de la Sucrière - Parc François Billoux.
- Tarif 15 €. Sud Culture 04 91 03 08 86**
- www.festivaltamazgha.org**

→ Mais aussi... La fête du cinéma

Alhambra cinémarseille

- **04 91 46 02 83**
- www.alhambracine.com**

→ Mi-juin début juillet

Écran sous les étoiles.

- Alhambra cinémarseille, Cinéma de plein-air.
- Entrée gratuite**
- 04 91 14 61 24 ou 04 91 46 02 83**
- www.alhambracine.com**

MARSEILLE
15.16 info
MAIRIE 8^e SECTEUR

Incrivez-vous pour être mieux informé

Pour recevoir les informations de la mairie des 15/16, il vous suffit de compléter le bulletin ci-dessous, de le déposer à la mairie ou de nous l'adresser par courrier :
Mairie des 15/16
246, rue de Lyon
13015 Marseille.

Mme M.

Nom

Prénom

e-mail

Le courriel est le moyen le plus économique et le plus écologique pour vous contacter.

Adresse

Ville

Tél.

Mobile

Le SMS est le moyen le plus direct et le plus rapide pour vous contacter en cas d'urgence.

Merci de nous indiquer les sujets qui vous intéressent pour que nous puissions vous envoyer les informations correspondantes.

Environnement

Transport

Aînés

Famille

Sports et loisirs

Travaux

Culture

Économie - Emploi

Informations municipales